

d'une trop grande prudence a déjà été signalée. Une autre faiblesse consisterait à absorber toutes nos énergies dans la recherche de règlements de nos problèmes intérieurs.

Après avoir justement fait le procès du nationalisme, on assiste en divers pays d'Occident à sa réhabilitation comme «style», sinon fondement, de politique étrangère. Je veux bien. Comme je consens, par hypothèse, que la conjonction de deux nationalismes soit d'un étai encore plus solide. Mais les deux nationalismes canadiens sont moins divergents que dissynchroniques. Au moment où le nationalisme canadien-anglais s'exprime résolument en canadienité, le nationalisme canadien-français, hier pancanadien, tend à se contracter en québécoisité. Leur seul point commun est de défense: contre l'américanité dans le premier cas; contre la majorité toujours plus grande des «parlant anglais» dans le second. Ces deux précarités n'additionnent pas leurs forces

de défense. Au point de vue international, la globalité canadienne n'en apparaît pas affaiblie dès lors qu'elle contient «son» problème. Mais pour combien de temps et avec quelle élégance, si je puis dire?

Les données essentielles sont les mêmes que pendant les crises de la conscription de 1942, 1944, se rappellent mes deux jeunes canadiens de chaque langue qui avaient 20 ans à l'époque de Hiroshima. Seulement, tous les deux étaient d'accord sur «la défense du Canada», quitte à diverger avec beaucoup d'émotivité sur le front le plus approprié. Aujourd'hui, il n'est plus question du choix des fronts mais tout carrément de l'enjeu global. Avec un système fédératif dont la grande qualité aura été de durer, mais qui présente le vicieux inconvénient de générer ses propres maux, des urgences nous sollicitent: le *bill C 132*, la *stagflation*, le pétrole... Y a-t-il encore une politique dite «extérieure»?

Vers un nouvel ordre international

Réflexions sur 25 ans de coopération au développement

par Paul Gérin-Lajoie

En 1975 l'histoire et l'actualité nous invitent toutes deux à faire le point de cette vaste et combien complexe entreprise humaine que l'on appelle la «coopération internationale».

C'est le 25^e anniversaire de l'assistance canadienne au Tiers monde et, à ce titre déjà, l'occasion de tirer pour l'avenir les leçons d'une expérience qui n'a cessé elle-même de se diversifier et de s'enrichir. L'origine de cette expérience remonte, en effet, à 1950 avec le lancement du plan de Colombo, une entreprise hardie à laquelle le Canada s'est associé et qui ne visait à rien de moins qu'à assurer le décollage social et économique de grands États asiatiques nouvellement indépendants du Commonwealth. Ce dernier a bientôt servi de cadre à une extension naturelle de l'assistance canadienne d'abord aux Antilles, en 1958, puis en Afrique en 1960.

Une coopération de même nature s'organisa dès 1961 avec l'Afrique francophone, où à des débuts modestes a succédé une expansion vigoureuse de l'aide du Canada après la Mission Chevrier de 1968. Cette aide, l'Amérique latine a commencé à la recevoir, en 1964, par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement; elle en reçoit directement depuis 1970, par voie bilatérale, à la suite d'accords de pays à pays. Durant le troisième quart du présent siècle, le Canada a consacré 3,6 milliards de dollars à la réalisation d'un des programmes d'aide publique les plus complets qui soient et dont ont bénéficié en tout quelque 80 pays en développement.

En faisant ce retour en arrière et quand on songe à l'optimisme béat du début des années 50, ce qui frappe, en 1975, c'est l'évolution radicale de la notion